Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 25 (1911)

Heft: 2

Artikel: Les cachets du réformateur Pierre Viret

Autor: Deonna, Henry

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-745266

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les cachets du réformateur Pierre Viret.

Par Henry Deonna.

Un article très intéressant des Archives héraldiques suisses 1910, p. 143, nous signalait un cachet dont se servait le réformateur.

Les Archives d'Etat de Genève possèdent un certain nombre de lettres de Viret adressées aux syndics et aux conseils de cette ville; la plupart sont timbrées de ce sceau; on le voit apparaître dès 1544, sur une lettre du 20 juillet aux syndics et conseils.

En examinant de très près les empreintes les mieux conservées (elles sont rares), il semble que la figure qui remplit le chef est plutôt un *soleil* qu'une fleur.

Cet astre est représenté comme entouré de nombreux rayons *ondoyants;* vu le peu de netteté de ces reliefs il est difficile d'être catégorique a ce sujet, mais il semble qu'une fleur ne serait pas indiquée avec autant de pétales et de cette forme.

Une découverte intéressante a été faite dans la même liasse de lettres par M. Paul Martin, archiviste d'Etat, il a bien voulu faire photographier à l'intention de nos lecteurs le cachet dont nous allons parler.

De prime abord ce cachet dénote un caractère nettement héraldique. L'écu est un coupé; au premier, se distingue une figure qui doit être une quintefeuille, c'est-à-dire une fleur à cinq pétales, percée au centre d'un trou rond. Le second du parti est confus, mais en comparant attentivement les deux empreintes on arrive à la conclusion suivante: le champ renferme six étoiles, trois placées en bande à dextre, puis en allant à senestre: deux étoiles aussi en bande enfin à l'angle senestre une sixième étoile, très distincte dans un des cachets (Fig. 64 et 65).

La légende qui entoure l'écusson porte: «*Veritas Vulnere Viret*». Herminjard indique aussi cette devise vol. VI, nº 919, p. 381.

Fig. 64
Cachet du 26 nov. 1540.
(1re lettre).

Fig. 65
Cachet du 26 nov. 1540.
(2e lettre).

Ce cachet ne se trouve que sur deux lettres de Pierre Viret, toutes deux en date de Lausanne 26 novembre 1540; l'une adressée au Conseil de Genève (le sceau est mal conservé et troué dans le haut [Fig. 64]), l'autre à Ami Porral et à J. A. Curtet, à Genève (Fig. 65). (Pièces historiques 1169, nos 4 et 5).

Nous nous trouvons donc en présence de deux types d'armoiries Viret: le plus ancien, celui de 1540, à blasonner comme suit: coupé, au 1er chargé d'une quintefeuille, et au 2e à six étoiles, posées en bande, 3, 2 et 1. Le second type, celui postérieur à 1540, employé jusqu'en 1563, reproduit à la page 144 des Archives héraldiques de 1910, parait être une variante du premier. Il est probable, sinon certain, que les trois V superposés sont une abbréviation de la devise: «*Veritas Vulnere Viret*», et que le réformateur a ainsi remplacé les étoiles par cette espèce de rébus.

Une remarque encore: ce dernier cachet porte les initiales P. V., celui de 1540 n'en a aucune; d'où l'on peut admettre cette hypothèse: le plus ancien est la reproduction des armes familiales, et sans doute appartenait déjà au père de Viret ou à ces ascendants, tandis que l'autre est tout à fait personnel et se distingue par une modification voulue par son propriétaire: le soleil au lieu de la fleur.

La pièce qui figure sur l'empreinte (Fig. 66), est incompréhensible; c'est peut être une fleur à six pétales? une roue? Elle a été relevée sur une lettre du 25 avril 1538.

Fig. 66
Cachet du 25 avril 1538.

La fig. 118 (p. 144 des Archives 1910) reproduit un cachet de Viret, de 1551, sur une lettre à Farel et portant un *pentalpha*.

L'auteur de l'article se demande si ce signe n'a pas une signification? Notre avis est, que ce n'est pas le cachet de Viret, mais celui de sa première femme Elisabeth Turtaz, qu'il avait épousée en 1538.

En effet, l'Armorial Vaudois, de Mandrot, indique comme armes Turtaz d'Orbe: «d'azur au pentalpha d'or, accompagné aux flancs dextre, senestre, et «en pointe, de trois étoiles de même.»

Zürcherische verlorene Glasgemälde des 15. Jahrhunderts.

Chorherr Heinrich Utinger stellt Glasgemälde im Pfrundhause der St. Marienpfründe des Grossmünsters zu Zürich wieder her, 1496.

Bis zur Reformation waren die an der Kirchgasse gelegenen Häuser zum grössten Teil in das Eigentum des Grossmünsterstifts übergegangen und von Chorherren bewohnt. 1495 kaufte das Stift das Haus oben an dem Engel (Vögelin, Altes Zürich I 341) an der Kirchgasse um 400 Pfund[1] dem Johannes Heußler

[1] Utinger bemerkt in dem unten zitierten Faszikel vor den lateinischen Angaben über die Renovation des Pfrundhauses, das Pfrundhaus oben an dem Engel an der Kilchgassen sei um 200 ℔ Haller Z. W. gekauft und darauf seien noch 4 ½ rhein. Gl. jährl. Zinses für der Stadt Säckel und 14 ß Heller mit 2 Faßnachthühnern stehen gelassen worden. Der Zins führt gerade auf ein Kapital von 200 ℔ zurück, die fehlende Hälfte der von Utinger nachmals erwähnten Kaufsumme um das Haus; es ist möglicherweise identisch mit dem sog. Siegristenhaus (Vögelin I, S. 342, u. U.-B. Zürich VII, S. 342, = heutige Nr. 26 der Kirchgasse).